



Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

UFI

UFI: 0V40-6014-A009-S9EP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit réactif pour teinture textile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG

Asperger Strasse 4

71732 Tamm

Deutschland

No. de téléphone +49-7141/691-0

Service émetteur /
téléphone Department product safety

Adresse email de la
personne PRSI@marabu.com

responsable pour
cette FDS

Service émetteur /
téléphone Department product safety

Adresse email de la
personne PRSI@marabu.com

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Pour la France : + 33 (0)1 45 42 59 59, disponible 24/7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H335

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501.9	Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Trisodiumphosphate

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****carbonate de sodium**

No. CAS	497-19-8			
No. EINECS	207-838-8			
Numéro d'enregistrement	01-2119485498-19			
Concentration	>= 25	< 50	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2	H319		

Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

Trisodiumphosphate

No. CAS	7601-54-9				
No. EINECS	231-509-8				
Concentration	>= 25	< 50			%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Skin Irrit. 2	H315			
	Eye Irrit. 2	H319			
	STOT SE 3	H335			

Sulfonic acids, c14-16-alkane hydroxy and c14-16-alkene, sodium salts

No. CAS	68439-57-6				
Numéro d'enregistrement	01-2119513401-57				
Concentration	>= 1	< 3			%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Skin Irrit. 2	H315			
	Eye Dam. 1	H318			

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315	>= 5 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 5 <= 38 %
Eye Dam. 1	H318	> 38 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau, y compris sous les paupières, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue. Consulter si possible une clinique ophtalmologique.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau (environ 500 ml). Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage du produit (voir section 2) et/ou dans la section 11. D'autres symptômes sont possibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**



Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Anhydride sulfureux (SO₂); Oxyde de sodium; Oxyde de phosphor

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

In case of fire: Wear self-contained breathing apparatus. Porter des vêtements de protection résistant à la lessive.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Porter une protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser de grandes quantités s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Placer dans des fûts adéquats. Cette étape passée, stocker dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur. Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Conserver le récipient bien fermé. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser une pommade de protection de la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Des douches d'urgence devraient être disponibles à proximité immédiate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.



Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Classe de combustibilité

A (Des matières solides combustibles)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas utiliser de récipient en métal léger.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Acides, Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité. Le produit est hygroscopique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit réactif pour teinture textile

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****Trisodiumphosphate**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,04	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,07	mg/m ³

carbonate de sodium

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
Concentration	10	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Trisodiumphosphate**

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	50	mg/l

Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Concentration	0,05	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,005	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	0,5	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Avant les pauses et après la journée de travail, veuillez vous laver les mains et/ou le visage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection respiratoire - Note

En cas de formation de poussière: Masque anti-poussières; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque complet; Filtre à combinaison multiple ABEK/P3; La protection respiratoire doit être conforme aux normes CEN pertinentes.

Protection des mains

Utiliser des gants testés selon EN ISO 374.

Gants de protection

Matériau approprié	nitrile	
Épaisseur du gant	>= 0,7	mm
Temps de pénétration	> 8	h
Matériau approprié	Polychloroprène	
Épaisseur du gant	>= 0,7	mm
Temps de pénétration	> 8	h
Matériau approprié	Caoutchouc fluoré	
Épaisseur du gant	>= 0,7	mm
Temps de pénétration	> 8	h

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux bases; Vêtements de protection individuelle doivent être conforme aux normes CEN pertinentes.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser de grandes quantités s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Poudre

Couleur blanc

Odeur inodore

Point de fusion

Valeur $\geq$ 851 °C

méthode Valeur de littérature

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

inflammabilité

Ne s'enflamme pas

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

température de décomposition

Valeur $>$ 400 °C

méthode Valeur de littérature

valeur pH

Valeur env. 11

Concentration/H₂O 10 g/l

température 20 °C

méthode WTW PH 340

Viscosité

Remarque

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

solubilité(s)

Eau

Remarque soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité et/ou densité relative

Remarque non déterminé

Densité de vapeur relative

Remarque Non applicable



Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

Caractéristiques des particules

Remarque

N'est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit avec les métaux légers, les acides et l'eau (voir 10.3)

10.2. Stabilité chimique

Stable si les conditions de stockage et d'utilisation indiquées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction fortement exothermique avec les acides avec dégagement de dioxyde de carbone. Réagit violemment avec l'eau - réaction exothermique. En présence d'humidité, réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Protéger de la chaleur. Tenir à l'écart des flammes et des étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Acides, oxydants forts, Métaux légers. Poudre d'aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes phosphoriques (p.ex. P2O5), Oxyde de sodium, oxydes de soufre (SOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Trisodiumphosphate**

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

évaluation

irritant

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation

irritant

Remarque

Les critères de classification sont remplis.



Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

évaluation

Peut irriter les voies respiratoires.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé comme non dangereux pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque

Non applicable en raison de la nature du produit

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Nom commercial: Marabu FashionColor 053 Reaktionsmittel

Version: 3 / FR

Date de révision: 27.07.2023

N° de matière: 17400023053-R

remplace la version: 2 / FR

Date d'impression: 12.06.2025

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

L'évacuation dans les canalisations de la solution diluée par suite de l'utilisation n'entraîne pas de modification de la qualité de l'épuration biologique des eaux usées.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses

Éliminer comme déchet dangereux.

L'élimination doit se faire dans le respect des prescriptions, après consultation des autorités locales compétentes et de l'entreprise d'élimination, dans une installation appropriée et agréée à cet effet.

Emballages contaminés

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE) 0 %

Autres réglementations

Le produit est conforme aux exigences du règlement 2019/1021 sur les polluants organiques persistants.
Le produit répond aux exigences du règlement 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
Le produit n'est pas soumis au règlement 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour.

Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.